

Enseignements primaire et secondaire

Sections internationales marocaines

Adaptation du programme d'histoire-géographie de terminale générale

NOR : MENE2030437N
note de service du 23-11-2020
MENJS - DGESCO C1-3

Texte adressé aux recteurs et rectrices d'académie ; au directeur du Siec d'Ile-de-France ; aux cheffes et chefs d'établissement ; aux professeures et professeurs d'histoire-géographie des sections internationales marocaines
Références : arrêté du 19-5-2020 (JO du 29-5-2020 et BOEN du 4-6-2020)

Dans le cadre des programmes arrêtés le 19 juillet 2019, et en application de l'arrêté du 19 mai 2020 sur le programme d'enseignement d'histoire-géographie conduisant au baccalauréat général option internationale, paru au BOEN du 4 juin 2020, cette note de service présente l'adaptation du programme d'histoire-géographie de terminale générale pour les sections marocaines. Cette adaptation s'appuie également sur le préambule du programme national, dont la lecture est nécessaire pour mettre en œuvre le programme.

Histoire

Les relations entre les puissances et l'opposition des modèles politiques, des années 1930 à nos jours

Ce programme vise à montrer comment le monde a été profondément remodelé en moins d'un siècle par les relations entre les puissances et l'affrontement des modèles politiques.

Dans l'entre-deux-guerres, la montée des totalitarismes déstabilise les démocraties ; puis le déchaînement de violence de la Seconde Guerre mondiale aboutit à l'équilibre conflictuel d'un monde devenu bipolaire, alors même qu'éclatent et disparaissent les empires coloniaux. La guerre froide met face à face deux modèles politiques et deux grandes puissances qui, tout en évitant l'affrontement direct, suscitent ou entretiennent de nombreux conflits armés régionaux. Parallèlement, les sociétés occidentales connaissent de profonds bouleversements : mise en place d'États-providence, entrée dans la société de consommation, etc. Dans l'Europe occidentale, la construction européenne consolide la paix et œuvre à l'ouverture réciproque des économies européennes. Les années 1970-1980 voient naître de multiples dynamiques, économiques, sociales, culturelles et géopolitiques, qui aboutissent, en dernier ressort, à l'effondrement du bloc soviétique et à la fin du monde bipolaire. Depuis les années 1990, conflits et coopérations se développent et s'entrecroisent aux échelles mondiale, européenne et nationale, posant dans de nouveaux domaines la question récurrente des tensions entre intérêts particuliers et intérêt général.

Thème 1 - Fragilités des démocraties, totalitarismes et Seconde Guerre mondiale (1929-1945) (15-17 heures)

Chapitre 1. L'impact de la crise de 1929 : déséquilibres économiques et sociaux

Objectifs	Ce chapitre vise à montrer l'impact de la crise économique mondiale sur les sociétés et les équilibres politiques, à court, moyen et long terme. On peut mettre en avant : - les causes de la crise ; - le passage d'une crise américaine à une crise mondiale ; - l'émergence d'un chômage de masse.
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ La crise de 1929 au Maroc : les effets de la crise en situation coloniale. ■ 1933 : un nouveau président des États-Unis, F. D. Roosevelt, pour une nouvelle politique économique, le New Deal. ■ Juin 1936 : les accords Matignon.

Chapitre 2. Les régimes totalitaires

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à mettre en évidence les caractéristiques des régimes totalitaires (idéologie, formes et degrés d'adhésion, usage de la violence et de la terreur) et leurs conséquences sur l'ordre européen</p> <p>On peut mettre en avant les caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du régime soviétique ; - du fascisme italien ; - du national-socialisme allemand.
Point de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ 1937-1938 : la Grande Terreur en URSS ; ■ 9-10 novembre 1938 : la nuit de Cristal ; ■ 1936-1938 : les interventions étrangères dans la guerre civile espagnole : géopolitique des totalitarismes.

Chapitre 3. La Seconde Guerre mondiale

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à montrer l'étendue et la violence du conflit mondial, à montrer le processus menant au génocide des Juifs d'Europe, et à comprendre, pour la France, toutes les conséquences de la défaite de 1940.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un conflit mondial : protagonistes, phases de la guerre et théâtres d'opération ; - crimes de guerre, violences et crimes de masse, Shoah, génocide des Tsiganes ; - la France dans la guerre : occupation, collaboration, régime de Vichy, Résistance ; - le Maroc, un protectorat français dans la guerre.
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ juin 1940 en France : continuer ou arrêter la guerre ; ■ De Gaulle et la France libre ; ■ le front de l'est et la guerre d'anéantissement ; ■ août 1944 : le débarquement en Provence et le rôle des soldats marocains dans la libération de la France ; ■ 6 et 9 août 1945 : les bombardements nucléaires d'Hiroshima et de Nagasaki.

Thème 2 - La multiplication des acteurs internationaux dans un monde bipolaire (de 1945 au début des années 1970) (14-16 heures)

Chapitre 1. La fin de la Seconde Guerre mondiale et les débuts d'un nouvel ordre mondial

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à mettre en parallèle la volonté de création d'un nouvel ordre international et les tensions qui surviennent très tôt entre les deux nouvelles superpuissances (États-Unis et URSS).</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le bilan matériel, humain et moral du conflit. - les bases de l'État-providence ; - les bases d'un nouvel ordre international (création de l'ONU, procès de Nuremberg et de Tokyo, accords de Bretton Woods) ; - les nouvelles tensions : début de l'affrontement des deux superpuissances et conflits au Proche-Orient.
Point de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ 11 janvier 1944 : le manifeste de l'Istiqlal : la Seconde Guerre mondiale, un tournant dans le combat pour l'indépendance au Maroc ; ■ 1948 : naissance de l'État d'Israël ; ■ 25 février 1948 : le coup de Prague.

Chapitre 2. Une nouvelle donne géopolitique : bipolarisation et émergence du tiers-monde

--	--

Objectifs	<p>Ce chapitre montre comment la bipolarisation issue de la Guerre froide interfère avec la décolonisation et conduit à l'émergence de nouveaux acteurs.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les modèles des deux superpuissances et la bipolarisation ; - Le Maroc : son indépendance et sa place dans l'affirmation des nouveaux États sur la scène internationale ; - la Chine de Mao : l'affirmation d'un nouvel acteur international ; - les conflits du Proche et du Moyen-Orient.
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ 1962 : la crise des missiles de Cuba ; ■ les guerres d'Indochine et du Vietnam ; ■ Gamal Abdel Nasser, un acteur de l'émergence du Tiers Monde.
Chapitre 3. La France : une nouvelle place dans le monde	
Objectifs	<p>Ce chapitre vise à montrer comment la France de l'après-guerre s'engage dans la construction européenne, comment elle cesse d'être une puissance coloniale et retrouve un rôle international, comment elle réforme ses institutions et ouvre davantage son économie.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la IVe République entre décolonisation, guerre froide et construction européenne ; - la crise algérienne de la République française et la naissance d'un nouveau régime ; - les débuts de la Ve République : un projet liant volonté d'indépendance nationale et modernisation du pays.
Point de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ le Maroc et la Tunisie face à la guerre de libération en Algérie ; ■ Charles de Gaulle et Pierre Mendès-France deux conceptions de la République ; ■ la constitution de 1958.

Thème 3 - Les remises en cause économiques, politiques et sociales des années 1970 à 1991 (15-17 heures)

Chapitre 1. La modification des grands équilibres économiques et politiques mondiaux

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à montrer les conséquences sociales, économiques et géopolitiques des chocs pétroliers (1973 et 1979), dans le cadre d'une crise économique occidentale qui caractérise la période, mais aussi ses profondes évolutions politiques : la démocratie trouve une nouvelle vigueur, de la chute des régimes autoritaires d'Europe méridionale (Grèce, Portugal et Espagne) à l'effondrement du bloc soviétique, tandis que la révolution iranienne marque l'émergence de l'islamisme sur la scène politique et internationale.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les chocs pétroliers : la crise économique occidentale et la nouvelle donne économique internationale ; - libéralisation et dérégulation ; - la révolution islamique d'Iran et le rejet du modèle occidental ; - la démocratisation de l'Europe méridionale et les élargissements de la CEE ; - l'effondrement du bloc soviétique et de l'URSS.
Point de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ Ronald Reagan et Deng Xiaoping : deux acteurs majeurs d'un nouveau capitalisme ; ■ l'année 1989 dans le monde

Chapitre 2. France, Maroc : évolutions sociales et politiques dans les années 1970 et 1980

--	--

Objectifs	<p>Ce chapitre souligne les mutations politiques et sociales en France et au Maroc pendant une période marquée par de nombreuses réformes et l'émergence de nouvelles réalités politiques dans les deux pays.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'alternance politique en France avec l'élection de François Mitterrand ; - une société française en mutation : évolution de la place et des droits des femmes, place des jeunes et démocratisation de l'enseignement secondaire et supérieur ; - l'immigration et l'intégration au cœur des débats en France ; - les évolutions politiques de la monarchie marocaine ; - les transitions démographique et urbaine au Maroc ; - l'émigration et ses enjeux au Maroc ;
Point de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ les tensions sociales et le plan d'ajustement structurel au Maroc dans les années 1980 ; ■ 1981 : abolition de la peine de mort ; ■ 1983 : la marche pour l'égalité et contre le racisme en France.

Thème 4 - Le monde, l'Europe et la France depuis les années 1990, entre coopérations et conflits (12-14 heures)

Ce dernier thème donne des perspectives sur les évolutions en cours, aux échelles mondiale, européenne et nationale.

Chapitre 1. Nouveaux rapports de puissance et enjeux mondiaux

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à éclairer les tensions d'un monde devenu progressivement multipolaire en analysant le jeu et la hiérarchie des puissances. Seront mises au jour les formes et l'étendue des conflits ainsi que les conditions et les enjeux de la coopération internationale.</p> <p>On mettra en perspective :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les nouvelles formes de conflits : terrorisme, conflits asymétriques et renouvellement de l'affrontement des puissances ; - les crimes de masse et les génocides (guerres en ex-Yougoslavie, génocide des Tutsi) ; - l'effort pour mettre en place une gouvernance mondiale face aux défis contemporains (justice internationale, réfugiés, environnement).
Point de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ le 11 septembre 2001 ; ■ 2011 : les « printemps arabes ».

Chapitre 2. La construction européenne entre élargissement, approfondissement et remises en question

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à contextualiser les évolutions, les avancées et les crises de la construction européenne.</p> <p>On mettra en perspective :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le passage de la CEE à l'Union européenne : évolution du projet européen et élargissements successifs ; - Europe des États, Europe des citoyens : référendums et traités (Maastricht, traité constitutionnel de 2005, traité de Lisbonne, etc.).
Point de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ les relations du Maroc avec la CEE puis l'UE ; ■ l'euro : genèse, mise en place et débats.

Chapitre 3. La République française, le royaume du Maroc et leurs évolutions

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à montrer les évolutions constitutionnelles et juridiques de la République française, qui réaffirme des principes fondamentaux tout en s'efforçant de s'adapter à des évolutions de la société. Il vise également à montrer les évolutions politiques et institutionnelles de la monarchie marocaine.</p> <p>On mettra en perspective :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la Cinquième République : un régime stable qui connaît de nombreuses réformes institutionnelles ; - les institutions marocaines : les constitutions de 1962 et 2011.
-----------	---

Points de passage et d'ouverture

- 2004 : la réaffirmation du principe de laïcité en France ;
- la décentralisation en France et au Maroc

Géographie

Les territoires dans la mondialisation : entre intégrations et rivalités

La mondialisation est envisagée comme une intensification des liens et une hiérarchisation croissante des territoires à l'échelle mondiale. Après avoir abordé les principales composantes et dynamiques spatiales du monde contemporain en classes de seconde et de première, il s'agit, en classe terminale, d'étudier les conséquences, sur les territoires, du processus de mondialisation - entre intégrations et rivalités - et d'analyser le jeu des acteurs, cadre où s'opère la fragilisation ou l'affirmation des puissances.

Un intérêt accru est porté aux espaces stratégiques que sont les mers et les océans, ainsi qu'aux rapports de force marqués par des concurrences et des coopérations territoriales qui aboutissent à la recherche de gouvernances supranationales. Dans ce cadre, l'étude de l'Union européenne (UE) invite à interroger, d'une part, le fonctionnement, les atouts et les fragilités d'une organisation supranationale très intégrée et, d'autre part, son positionnement sur l'échiquier géopolitique mondial. L'étude de la France et de ses régions, dans le cadre de l'Union européenne et dans le contexte de la mondialisation, vise à mobiliser les connaissances, capacités et méthodes acquises au lycée, pour analyser les enjeux et les effets des politiques d'aménagement des territoires.

Thème 1 - Mers et océans : au cœur de la mondialisation (16-18 heures)

Questions

- Mers et océans : vecteurs essentiels de la mondialisation.
- Mers et océans : entre appropriation, protection et liberté de circulation.

Commentaire

La maritimisation des économies et l'ouverture des échanges internationaux confèrent aux mers et aux océans un rôle fondamental tant pour la fourniture de ressources (halieutiques, énergétiques, biochimiques, etc.) que pour la circulation des hommes et les échanges matériels ou immatériels. L'importance des routes et les itinéraires diffèrent selon la nature des flux (de matières premières, de produits intermédiaires, industriels, d'informations...). Mais les territoires sont inégalement intégrés dans la mondialisation. Les routes maritimes et les câbles sous-marins, tout comme les ports et les zones d'exploitation, restent concentrés sur quelques axes principaux. D'importants bouleversements s'opèrent, ce qui accroît les enjeux géostratégiques et les rivalités de puissance, notamment autour des canaux et des détroits internationaux. La mise en valeur et l'utilisation des mers et des océans relèvent d'une logique ambivalente, entre liberté de circulation et volonté d'appropriation, de valorisation et de protection. La délimitation des zones économiques exclusives (ZEE) est aujourd'hui la principale cause de tensions entre les États en raison des ressources présentes dans ces zones et de la volonté de ces États de les exploiter.

Étude de cas obligatoire

- Le détroit de Gibraltar : un point de passage majeur et stratégique.

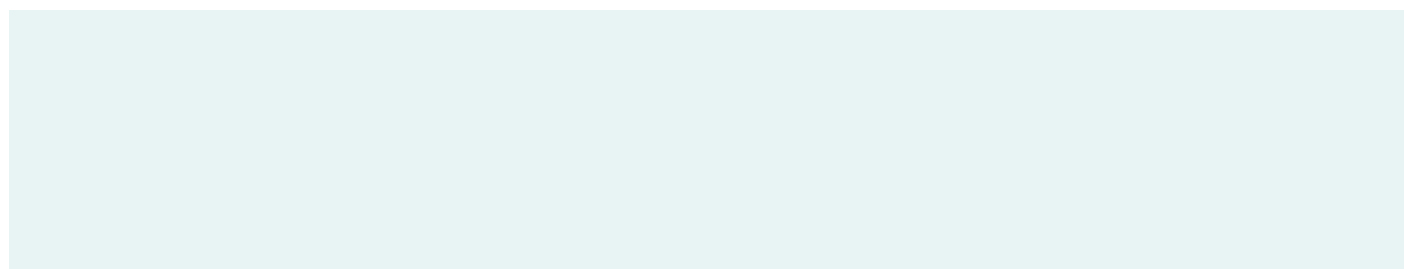
Question spécifique sur la France

La France : une puissance maritime ?

Commentaire

La France (métropolitaine et ultramarine), du fait de ses départements et territoires d'outre-mer, contrôle la deuxième zone économique exclusive (ZEE) mondiale et s'affirme encore comme une puissance maritime malgré la perte de compétitivité de ses ports. Les mers et océans demeurent, pour la France, des enjeux à la fois économiques, environnementaux et géostratégiques.

Thème 2 - Dynamiques territoriales, coopérations et tensions dans la mondialisation (17-19 heures)



<p>Questions</p> <p>Des territoires inégalement intégrés dans la mondialisation. Coopérations, tensions et régulations aux échelles mondiale, régionale et locale.</p>	<p>Commentaire</p> <p>La mondialisation contemporaine conduit à l'affirmation ou à la réaffirmation de puissances et à l'émergence de nouveaux acteurs. Les territoires, quelle que soit l'échelle considérée (États, régions infra- et supra-étatiques, métropoles, etc.) ont inégalement accès à la mondialisation.</p> <p>La distance est encore un facteur contraignant, d'autant plus que des protections et des barrières sont mises en place, limitant les échanges internationaux. La hiérarchie des centres de décision mondiaux est en constante évolution. Parmi les plus grands centres financiers, cinq sont aujourd'hui en Asie, trois en Europe (Londres, Zurich et Francfort) et deux en Amérique du Nord.</p> <p>Concernant les inégalités territoriales, l'Union européenne a permis un rattrapage considérable du sud de l'Europe par rapport au nord. Les disparités inter-régionales se réduisent toutefois plus lentement. Dans le reste du monde, de nombreux accords régionaux économiques se sont réalisés (ASEAN, Alena, Mercosur), mais certains sont peu porteurs de développement.</p>
---	--

<p>Études de cas possibles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les îles de la Caraïbe et des Antilles : entre intégration régionale et ouverture mondiale. - La Russie, un pays dans la mondialisation : inégale intégration des territoires, tensions et coopérations internationales. - Les corridors de développement en Amérique latine : un outil d'intégration et de désenclavement. - L'Asie du Sud-Est : inégalités d'intégration et enjeux de coopération. 	
---	--

<p>Question spécifique sur le Maroc</p> <p>Le Maroc : une inégale intégration et attractivité des territoires dans la mondialisation</p>	<p>Commentaire</p> <p>La volonté d'intégration du Maroc au processus de mondialisation engendre une recomposition des territoires. On constate que la hiérarchisation des territoires se renforce et favorise leur mise en concurrence. Des pôles émergents sont de plus en plus connectés à l'espace mondial (Hub aéroportuaire de Nouaceur à Casablanca, LGV Tanger-Casablanca). Dynamisés par des métropoles en développement, ces pôles attirent les filiales d'entreprises dans le cadre de la DIPP ou la délocalisation des services, les manifestations culturelles au rayonnement grandissant et un tourisme international.</p> <p>Des espaces en voie d'intégration profitent des politiques publiques d'aménagements et de développement à l'échelle régionale autour de secteurs d'activité diversifiés (projet du Grand Agadir, mise en valeur des oasis, projet Nador West Med dans l'Oriental). Néanmoins certains territoires restent en difficulté et en marge du processus de mondialisation tels que certains espaces de montagne, des espaces ruraux isolés et à grande échelle des quartiers défavorisés et sous-équipés.</p> <p>Parallèlement, le Maroc s'inscrit de manière différenciée dans l'espace mondial comme en témoignent son réseau diplomatique et la présence des filiales d'entreprises marocaines à l'étranger.</p>
---	--

Thème 3 - L'Union européenne dans la mondialisation : des dynamiques complexes (15-17 heures)

<p>Questions</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des politiques européennes entre compétitivité et cohésion des territoires. - L'Union européenne, un espace plus ou moins ouvert sur le monde. 	<p>Commentaire</p> <p>L'Union européenne présente une grande diversité de territoires, tout en étant l'organisation régionale au degré d'intégration le plus marqué au monde. L'UE est le premier pôle commercial mondial. Elle est cependant exposée à des défis et tensions externes et internes (difficulté à établir une politique commune en matière de défense, d'immigration, de fiscalité, etc.), ce qui limite son affirmation comme puissance sur la scène mondiale.</p> <p>Les politiques européennes de cohésion économique, sociale et territoriale visent deux objectifs : d'une part la réduction des inégalités territoriales, d'autre part la valorisation des atouts des territoires des États membres pour faire face à la concurrence mondiale.</p>
---	--

<p>Études de cas possibles</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'Allemagne : une puissance européenne aux territoires inégalement intégrés dans la mondialisation. - Les transports dans l'Union européenne : un outil d'ouverture, de cohésion et de compétitivité. - La politique agricole commune (PAC) : les effets territoriaux d'une politique européenne. 	
---	--

<p>Question spécifique sur la France La France : les dynamiques différenciées des territoires transfrontaliers.</p>	<p>Commentaire Les territoires transfrontaliers se caractérisent par des échanges et des mobilités de part et d'autre de la frontière. L'Union européenne encourage les coopérations transfrontalières, en assurant notamment la libre circulation et en instituant un cadre réglementaire. Elle finance des projets et des équipements transfrontaliers par des programmes spécifiques. Les territoires transfrontaliers ont cependant des dynamiques différenciées.</p>
--	--

Thème conclusif - La France et ses régions dans l'Union européenne et dans la mondialisation : lignes de force et recompositions (8-10 heures)

<p>Questions Les lignes de force du territoire français. Des recompositions territoriales à toutes les échelles, entre attractivité, concurrence et inégalités.</p>	<p>Commentaire L'étude de la France et de ses régions vise à interroger le rôle des acteurs, à différentes échelles, dans l'intégration européenne et mondiale, et les effets territoriaux différenciés de cette intégration. L'étude de la région du lycée permet de mobiliser les connaissances acquises sur la France pour les appliquer à une autre échelle d'analyse. Il s'agit d'envisager avec les élèves les territoires de proximité et les divers aspects de leur attractivité. Cette approche leur fournit des clés de lecture pour comprendre leur territoire de proximité.</p>
--	--

Pour le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, et par délégation,
Pour le directeur général de l'enseignement scolaire, et par délégation,
Le chef du service de l'accompagnement des politiques éducatives, adjoint au directeur général,
Didier Lacroix